

Année académique 2025 - 2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

# Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: agro.montignies@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 111 Ecologie 1						
Ancien Code	AGAA1B11	Caractère Obligatoire				
Nouveau Code	CIAI1110					
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2			
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h			
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	Julie SCHMITZ (schmitzj@helha.be)					
Coefficient de pondération		30				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

## 2. Présentation

#### Introduction

Nous nous intéresserons au monde du vivant et aux relations que les individus d'une même espèce ou d'espèces différentes entretiennent entre eux (biocénose) et avec le milieu (biotope)...

D'autres sujets permettront également une meilleure compréhension de la nature et de son fonctionnement (régulation des populations, mécanismes d'adaptation etc.).

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 S'engager dans une démarche de développement professionnel
  - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
  - 2.2 Développer unesprit critique
- Compétence 5 Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie
  - 5.1 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:

- décrire, expliquer et mettre en relation les principales composantes des écosystèmes (biotope, biocénose)
- décrire, expliquer et mettre en relation les individus au sein de son environnement (autoécologie)
- décrire, expliquer et mettre en relation les populations au sein de son environnement (synécologie)
- comprendre et décrire le fonctionnement global d'un écosystème (démoécologie)
- décrire et expliquer les composantes générales de la biosphère (biomes etc.)

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA1B11A Ecologie 1 36 h / 3 C

Contenu

Rappels de biologie
Facteurs écologiques
Autoécologie
Démoécologie
Synécologie
Etude d'écosystèmes et de biomes

### Démarches d'apprentissage

Dias pour prises de notes disponibles sur ConnectED Interactions fréquentes (questions/réponses/quizz) lors des cours

## Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur en cours et par e-Mail Questions fréquentes posées par le professeur en séance Anciens examens disponibles sur ConnectEd

#### Sources et références

Fischesser, B. et Dupuis-Tate, M.-F. Le guide illustré de l'écologie. Delachaux et Niestlé. 2021. Raven et al. Biologie. 6è édition. De Boeck Supérieur, SA, 2023. Reese et al. Campbell Biologie. 4è édition. ERPI, 2012. Ricklefs, R. & Miller, G. Ecologie. De Boeck et Larcier, SA, 2005 Ricklefs, R. & Relyea, R. Ecologie. L'économie de la nature. De Boeck Supérieur, SA, 2019. Tirad, C. et al. Introduction à l'écologie. Dunod,...

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dias sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Aux Q2 et Q3

- Examen écrit
- 100% de la note finale

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

## Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).